

Avis de constitution

SOCIETE « VENT DE L'EST & COMPAGNIES »

Siège ABIDJAN ; la commune de Cocody, Riviera
palmeraie non loin du groupe Scolaire Louis Nicolin lot
3022 / Ilot 191., Lot 3022, Ilot 191

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 14/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VENT DE L'EST & COMPAGNIES »

Objet :

- Commerce de gros et détail de boissons
- Transaction Monétaire de tout genre
- Vente de fourniture de bureaux et Informatiques
- Commerce général

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ; la commune de Cocody, Riviera palmeraie non loin du groupe Scolaire Louis Nicolin lot

3022 / Ilot 191., Lot 3022, Ilot 191

Dirigeant(s) M KOSSONOU KOFFI KOUMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04853 du 28/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26475/GTCA/RC/2025 du 28/04/2025

